

Réunion du 27 avril 2017

CD Pétanque 82

Membres présents : Mesdames Dany DEJARDIN, Myriam LANET, Carmen LAGARDE, Messieurs Jean-Michel BEUCHER, Franck CLEMENT, Alain GAZAGNES, Roger LEVACHER, Daniel MERCADIER, Philippe PY, Jean-Pierre RAULY, Laurent ROUGIER

- **Approbation du compte rendu du 2 mars 2017**

Rectifier les dates :

2019 : CDF doublette féminin et tête à tête masculin 6 et 7/07/19

2020 : CDF doublette mixte 18 et 19/07/20

Aucune autre remarque n'étant faite, le compte rendu est donc approuvé à l'unanimité.

- **Point sur les championnats des clubs**

CDC Féminin : Dany DEJARDIN

Les finales D2 et D3 auront lieu le 8 mai à 14h30 au boulodrome du Marché Gare. Les remises des récompenses sont prévues vers 17 heures pour toutes les divisions.

Seront présents : Dany Dejardin, Myriam lanet et Patrick Albano (arbitre). Jean-Pierre Rauly fera le point pour la buvette. Laurent Rougier, en déplacement à cette date ne pourra pas être présent lors de la remise des récompenses.

Les terrains seront déjà tracés car le championnat départemental tripléte féminin aura eu lieu la veille.

En D1 : les filles du Clos de Lauzun sont championnes de division 1 et montent en CRCF en 2018.

En attente des résultats du club de Lamagistère qui évolue en CRCF en 2017.

CDC Vétéran : Franck CLEMENT

Le tirage a été fait, il ne manque plus qu'à finaliser la désignation des clubs qui reçoivent. A ce sujet, Franck annonce qu'il faudra prévoir un mode de fonctionnement différent pour la saison 2018. Les clubs ne s'investissent pas suffisamment pour recevoir les rencontres, ce sont toujours les mêmes clubs qui reçoivent et toujours les mêmes clubs qui ont « une bonne raison » de ne pas recevoir. La piste de

réflexion actuelle est de procéder comme pour le championnat département des clubs jeu provençal : sur 5 journées de championnat : 3 journées à recevoir individuellement et 2 déplacements.

CDC Jeu provençal : Franck CLEMENT

Le tirage a été réalisé et envoyé aux clubs participants. Un club s'est désisté (erreur d'inscription). Il reste à rédiger les règlements, où des modifications sont nécessaires au niveau du nombre de joueurs.

Laurent ROUGIER s'interroge sur la présence obligatoire de l'arbitre. En effet, il existe maintenant un championnat national des clubs JP, aussi, ce point de règlement départemental devra être revu.

Il faudra ouvrir le débat avec les clubs pour 2018.

CDC Senior : Franck CLEMENT

Les inscriptions seront envoyées au club dans le courant de la semaine prochaine. La réunion avec les clubs participants ainsi que le tirage auront lieu fin juin.

La méthode de réception de journée sera à l'étude pour 2018.

Laurent ROUGIER souligne que si des modifications importantes sont apportées à ce championnat pour 2018, le nouveau règlement et modalités devront être présentés lors du congrès de décembre 2017 pour validation.

CDC Jeunes : Daniel Mercadier

La dernière journée s'est parfaitement bien déroulée à St Etienne.

Il ne reste plus qu'une journée pour ce championnat, le 11 juin au Cours Foucault, journée organisée par l'ASM.

S'est posé cette année le problème des deux journées en une : démarrage trop tôt pour les plus petits et trop de parties à jouer sur une seule journée.

La date des finales, qui désignera les équipes participants au CRCJ, n'a pas encore été arrêtée. Les ¼ de finales du CRCJ, pour notre zone, auront lieu à Millau le 30 septembre.

- **Point sur les qualifications ligue et le championnat départemental Jeune**

Qualifications ligue :

Laurent ROUGIER : Tout s'est bien passé pour une première expérience. En terme d'inscriptions, cela semble stable, à part les féminines qui sont en baisse, il faudra étudier ce problème en commission féminine et savoir pourquoi les équipes ne participent pas ? Il conviendra d'écouter leurs arguments pour pouvoir s'adapter pour 2018.

En promotion on note une légère baisse due probablement à la montée en honneur de certains joueurs ; et une augmentation de la participation en vétérans.

Sur l'ensemble des qualifications pour le secteur ouest (Valence) il y a eu peu de participation.

Un bilan général sera fait en septembre après la fin de toutes les qualifications.

Daniel MERCADIER soulève effectivement le problème de l'éloignement pour les féminines, notamment pour celles de Laguëpie par exemple.

En effet, Cazes-Mondenard est vraiment loin pour les féminines qui ne jouent qu'occasionnellement. Par ailleurs, il propose de commencer plus tard le dimanche pour les ligues.

Franck CLEMENT suggère aussi de commencer plus tard le dimanche pour les ligue et particulièrement pour le tête à tête (9h c'est encore trop tôt).

Roger LEVACHER soulève le problème de l'organisation des clubs qui reçoivent : problème au niveau du traçage des terrains et de la nomination des arbitres. C'est délicat et compliqué quand on est en délégation de relever ces erreurs d'organisation (terrains non conformes le jour de la qualification alors qu'ils l'étaient le jour de la visite d'attribution). Il regrette que certains arbitres sur place aient pris position contre le comité pour les problèmes de terrain.

Carmen LAGARDE demande des précisions sur les dimensions minimales exigées aux clubs pour recevoir une qualification départementale, est-on en conformité avec le règlement national?

Laurent ROUGIER précise que dans certains départements les qualifications se jouent sur terrains libres (il est rappelé la définition du terrain libre : 11 mètres devant). Il faudrait peut-être dresser une liste de point à vérifier par le délégué en arrivant sur place avec une procédure à appliquer en cas de non-conformité flagrante des terrains. Cependant, il semble compliqué de demander au délégué de mesurer l'ensemble des terrains. Les dossiers remis à chaque délégué contiennent les règlements de pétanque et des championnats de France où tout est précisé à l'intérieur.

Franck CLEMENT attention à ne pas être trop élitiste en terme d'organisation car sinon les clubs ne seront plus volontaires pour recevoir l'année prochaine.

Dany DEJARDIN demande si des joueurs se sont plaints auprès du Président ?

Laurent ROUGIER ne compte plus les joueurs qui se plaignent ou qui râlent....

Championnat Départemental Triplette Jeunes :

Daniel MERCADIER déplore le peu d'équipes inscrites (10 en minimes, 10 en cadet et 8 en junior), et constate les difficultés d'organisation.

Une erreur a été commise au niveau du classement (goal-average particulier /goal-average général), mais la décision a été prise de laisser les choses en l'état après s'en être rendu compte. La décision assumée n'a pas engendré de doléance de la part de l'équipe lésée.

Alain GAZAGNES : Pourquoi ne pas faire un tirage informatique afin d'éviter de favoriser éventuellement certains clubs ?

Daniel MERCADIER : il a été mis en place le même fonctionnement qu'au championnat de France : groupes de 6 équipes, qui font 6 rencontres, mais à partir de la 3^{ème} rencontre certains clubs très calculateurs arrivent à « magouiller » afin d'arriver au bout. Afin d'éviter cela, il faudra à l'avenir prévoir un arbitre plus pédagogue et psychologue. Daniel souhaite se désengager pour le championnat départemental doublette à venir, c'est Clément qui le gèrera. Il se propose pour la buvette et l'arbitrage.

Franck CLEMENT demande s'il est obligatoire que les équipes jeunes dans ces qualifications soient coachées par un éducateur ou initiateur, et quelle est la procédure si un joueur s'en prend à un officiel.

Daniel MERCADIER : pour les équipes jeunes la présence d'un coach diplômé est obligatoire.

Laurent ROUGIER : en cas d'agression envers un officiel il faut rédiger un rapport d'incident.

Championnat départemental doublette jeunes :

Il aura lieu au boulodrome du Marché Gare le dimanche 14 mai.

Seront présents : Carmen LAGARDE, Philippe DELRIEU, Daniel MERCADIER + un arbitre.

Prévoir un fond de caisse et le stock suffisant à la buvette.

Sélection départementale jeunes :

Elle aura lieu au boulodrome du Marché Gare le samedi 6 mai. Pour l'instant il n'y a pas d'inscrit, la sélection n'aura lieu que s'il y a assez de volontaires (12 en 2016), pas besoin d'arbitre.

Préparation : Daniel MERCADIER et Clément

Présents : Christian COLMAGRO, Philippe DELRIEU, Francis DEJARDIN

Prévoir : une salle pour le repas de midi, cercles et suffisamment de terrains, matériel informatique, goûter (vérifier le stock).

- **Championnat Régional Triplette**

Tous les membres du CD devront être présents au boulodrome à 6h30 le samedi, dimanche et lundi, le début des compétitions le matin étant à 8 heures. Le planning détaillé sera envoyé à chacun par mail. Roger LEVACHER se chargera des arbitres présents sur les trois jours de compétition.

Les délégués en tenue seront : Franck CLEMENT et Jean-Michel BEUCHER.

Les repas de midi pour les délégations/arbitres/bénévoles sont prévus à l'hôtel Villenouvelle. Pour les arbitres et les bénévoles le repas du soir est prévu sous forme de buffet dans la salle de réunion du bas.

Le speaker officiel est Jean-Luc ROBERT, son arrivée est prévue le vendredi soir.

Le photographe est Lionel CAILLE, il s'installera dans le bureau des licences.

Les jetons pour la buvette seront vendus dans la pièce du graphique des qualifications. Le graphique des concours sera sur le podium installé sur les terrains mixtes.

Il n'y aura pas de possibilité de parking à l'intérieur de l'enceinte du boulodrome car des terrains seront tracés en extérieur.

- **Divers**

Présentation des modalités des demandes de récompenses pour 2017 aux membres du comité.

Ceux qui ont des propositions à faire doivent le faire dans les délais impartis (1^{er} juin). Les dossiers seront envoyés aux clubs en début de semaine prochaine.

Championnat régional de Saverdun :

La répartition des délégations a été envoyée par mail à chaque membre du comité. La commission territoriale se réunira le vendredi sur site.

Déplacements aux championnats de France :

Les délégués feront le déplacement en mini bus, loué via l'Omeps, avec les joueurs qualifiés pour représenter le département.

Si les joueurs ne souhaitent pas faire le voyage avec les joueurs mais utiliser leur propre véhicule, les frais de déplacement ne leur seront pas remboursés. Si les joueurs perdent le samedi (ou le vendredi pour le JP) et souhaitent rentrer avant la fin du championnat, les frais engagés (hôtellerie et repas) pour ces joueurs seront facturés aux clubs.

Les frais que le délégué aura à régler sur place au moyen de la carte bancaire du CD sont : hôtellerie (arrhes déduites), repas à hauteur de 18 € par personne et par repas (pour les championnats seniors) ; les restaurants seront choisis par le délégué sur place en accord avec les joueurs dans la mesure du possible. Le repas du J1 sera réservé sur les lieux des championnats pour une question pratique.

A compter de 2018, les délégations aux championnats de France seront soumises à participation des délégués lors des qualifications (au moins 6 délégations en secteur le samedi et 6 présences au boulodrome le dimanche).

Le président a rendez-vous avec Mme le Maire de Montauban afin de planifier les prochaines manifestations pétanque prévues pour ce mandat :

2018 : CDF doublette JP 24 au 26/08/18

2019 : CDF doublette féminin et tête à tête masculin 6 et 7/07/19

2020 : CDF doublette mixte 18 et 19/07/20

Est à l'étude pour 2018 : l'organisation du Trophée L'Equipe, une semaine de compétitions télévisées, au mois de mars, dans la salle Eurythmie, 2 terrains de pétanque à monter en intérieur, le premier budget prévisionnel est à la hauteur de 100 000 €

Est à l'étude pour 2019 :

« Les 20 ans des Masters Pétanque », place des Fontaines à Montauban, juillet/août, budget prévisionnel à hauteur de 60 000 €

« Trophée des Villes », novembre à Valence d'Agen

- **Tour de table :**

Jean-Pierre RAULY demande des précisions sur l'apéritif pour le championnat régional de Montauban

Laurent ROUGIER répond de voir avec Carmen LAGARDE pour l'organisation.

Philippe PY remercie Franck CLEMENT et Clément POMAREDE pour le travail réalisé pour la commission compétition.

Roger LEVACHER demande où en est la rédaction de la charte des arbitres régionaux

Laurent ROUGIER lui conseille de s'adresser à Françoise BRANDAO, responsable des arbitres au niveau de la Commission Territoriale Midi-Pyrénées.

La secrétaire

Le Président

Carmen LAGARDE

Laurent ROUGIER